

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Reiniger S**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 16.101.100

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Reiniger S

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	MTC GmbH	
Rue:	Adolf - Oesterheld - Straße 1	
Lieu:	D-97337 Dettelbach	
Boîte postale:	80	
	D-97337 Dettelbach	
Téléphone:	+49(0)932491910	Téléfax: +49(0)9324919155
e-mail:	info@mtc-chemie.com	
Internet:	www.mtc-chemie.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49(0)932491910**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger: C - Corrosif

Phrases R:

Provoque des brûlures.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Acide phosphorique 98 %

Acide acétique 98 %

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS05

**Mentions de danger**

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Reiniger S

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 16.101.100

Page 2 de 8

Conseils de prudence

- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
231-633-2	Acide phosphorique 98 %	
7664-38-2	C - Corrosif R34	50 - 100 %
015-011-00-6	Skin Corr. 1B; H314	
200-580-7	Acide acétique 98 %	
64-19-7	C - Corrosif R10-35	5 - < 10 %
607-002-00-6	Flam. Liq. 3, Skin Corr. 1A; H226 H314	
203-905-0	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol 100%	1 - < 5 %
111-76-2	Xn - Nocif, Xi - Irritant R20/21/22-36/38	
603-014-00-0	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2; H332 H312 H302 H319 H315	

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Reiniger S**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 16.101.100

Page 3 de 8

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Identification des dangers: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Reiniger S**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 16.101.100

Page 4 de 8

Conseils pour le stockage en commun

Incompatibilités de stockage:
Matières à éviter: Base.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Classe de stockage:

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
111-76-2	2-Butoxyéthanol	10	49		VME (8 h)	
		50	246		VLE (15 min)	
64-19-7	Acide acétique	10	25		VLE (15 min)	
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition professionnelle**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection des yeux

Protection oculaire appropriée:
Lunettes de protection hermétiques. Masque de protection du visage.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée:
Combinaison. Bottes.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Mesures organisationnelles de prévention des expositions
Respecter la date de péremption.

Mesures techniques pour éviter l'exposition
cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Reiniger S**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 16.101.100

Page 5 de 8

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
 Couleur: transparent
 Odeur: caractéristique Acide acétique.

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 1

Modification d'état

Point de fusion: 0 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point de ramollissement: Aucune donnée disponible

Point d'éclair: Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation: Aucune donnée disponible

Densité (à 20 °C): 1,44 ± 0,03 g/cm³ ISO 758

Hydrosolubilité: complètement miscible
(à 20 °C)

Coefficient de partage: Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement: 4 DIN 53211
(à 23 °C)**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses lors de la manipulation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si stocké et manipulé correctement.

10.4. Conditions à éviter

Matières à éviter:

Alcalis (bases), concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu Produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Reiniger S

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 16.101.100

Page 6 de 8

Toxicité aiguë

Aucune information disponible.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
64-19-7	Acide acétique 98 %				
	orale	DL50	3310 mg/kg	Rat	GESTIS
111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol 100%				
	orale	DL50	470 mg/kg	Rat	
	cutanée	ATE	1100 mg/kg		
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Irritation et corrosivité

en cas d'ingestion: Effet irritant et caustique. Identification des dangers: Perforation de l'estomac.
légèrement irritant.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique

EC50: >100 mg/l

Temps d'exposition: 48 h

espèce: Daphnia magna

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	h	Espèce	Source
7664-38-2	Acide phosphorique 98 %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	138 mg/l	96 h	Gambusia affinis	
64-19-7	Acide acétique 98 %					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	65 mg/l	48 h	Daphnia magna	Janssen et al
111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol 100%					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1490 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	

12.2. Persistance et dégradabilité

Méthode: OECD 302B / ISO 9888 / CEE 88/302 annexe V, C.9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Reiniger S**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 16.101.100

Page 7 de 8

< 70 %

Modérément/partiellement éliminable de l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-19-7	Acide acétique 98 %	-0,17
111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol 100%	0,81 (25°C)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 10 % (105,4 g/l)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

- | | |
|----------|--|
| 10 | Inflammable. |
| 20/21/22 | Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |
| 34 | Provoque des brûlures. |
| 35 | Provoque des graves brûlures. |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Reiniger S**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 16.101.100

Page 8 de 8

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)